



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

Nombre de Conseillers :
en exercice : 14
présents : 11
votants : 11

Date de la Convocation :
6 Janvier 2022
Date affichage de la
Convocation :
6 Janvier 2022

OBJET
Délibération n°01/2022
Désignation du maître d'œuvre
pour aménagement espace
multi-activités
**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX,
Le 13 Janvier à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Étaient présents : Mesdames, Christelle DELAGE, Marie-Claire BOLLE,
Dany MASSON, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT
Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET
Florian, VALETTE Jean-Guy .

Absents excusés : Sandra NIQUET , Patrice TEXERAUD.

Absent : Patrice GIRAUD

Secrétaire de séance : Dany MASSON

Vu le projet d'agencement d'un espace partagé multi-activités au
service de vivre ensemble pour le développement commercial et social
du centre bourg de Genouillé,

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de maîtrise d'oeuvre
de bureau d'études concernant ce projet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des
membres présents :

- De choisir la proposition de CORSET-ROCHE de Poitiers 86 pour
la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet
cité ci-dessus.

Montant de la Mission (montants en Euros et HT)

-Phase 1-Mission de faisabilité forfait de	6 800.00
-Phase 2-Mission de base+quantitatifs (APS à AOR) 12.5% du montant ht des travaux soit	34 989.48
	=====
Total Phase 1 + Phase 2	41 789.48
-Mission complémentaire optionnelle-OPC 2.5%	7 000.00
	=====
TOTAL HT Phase 1 + Phase2 + Mission complémentaire	48 789.48

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à
ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genouillé, le 14 Janvier 2022
Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220113-D01_2022-DE
Reçu le 17/01/2022
Publié le 17/01/2022